

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 4 MARS 2024 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Daniel Enright régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 mars 2024 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

Urbanisme/Inspection

4. Demande de modification au règlement de zonage 2008-02 pour une carrière dans la zone AF-2
5. Certificat de conformité - Règlement numéro 2023-11, un règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements
6. Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement numéro 2024-03, visant à modifier le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2008-01 afin d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain
7. Adoption du projet de règlement numéro 2024-03, visant à modifier le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2008-01 afin d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain

Administration

8. Correspondances
9. Programmation TECQ 2019-2024 – acceptation de la programmation
10. Courriel - Ministère du Conseil exécutif - Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité – confirmation du paiement de l'aide financière
11. Résolution de correction – réduire le montant du surplus libre utilisé pour financer le rechargement sur les chemins Ely et Baker de 100 000 \$ à 81 879 \$
12. Politique de confidentialité – mise à jour
13. Arrérages des taxes

14. Arrérages des taxes - représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité
15. Déplacement du babillard pour l'affichage des avis municipaux
16. ADMQ – Zone de l'Estrie – journée de formation sur les mesures d'urgence et les finances municipales
17. Adhésion 2024 à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région de Richmond
18. Mai - Mois de l'arbre et des forêts
19. Distribution de compost
20. Appui au projet de centrale de prêt d'équipement de vélo
21. Demande d'appui - Expo Richmond Fair - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
22. Demande d'appui – Richmond Histoire et Coopération - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
23. Demande d'appui – Groupe média régional Val-Ouest - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
24. Demande d'autorisation – projets du Marché Champêtre pour la saison 2024
25. Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive
26. Dons, commandite & publicités (Société Saint-Patrick, 4-H du Québec)

Voirie

27. Ministère des Transports – Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Soutien – aide financière
28. Renouvellement du contrat de déneigement sur la route 243 avec le MTQ
29. Appel d'offres pour la fourniture de matériaux granulaires - ardoise concassée 0-3/4
30. Appel d'offres - projet « rechargement chemin Johnston »
31. Appel d'offres – projet « rechargement chemin Galbraith »
32. Appel d'offres - abats poussières
33. Offre de service - fauchage des abords des chemins
34. Offre de service - fauchage / débroussaillage de toutes les glissières
35. Offre de service - débroussaillage
36. Service de niveleuse

Sécurité publique

37. Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie 2023

Factures

38. Factures/Bills

Varia

39. Vallée du Moulin – demande d'autorisation pour l'installation d'une enseigne à l'intersection du chemin Grainger et du chemin Valley

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2024-03-04, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2024-03-04, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 février 2024;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, d'adopter le procès-verbal du 5 février 2024.

Période de questions : 2024-03-04, 3 Un groupe de citoyens pour le maintien intégral du zonage agro-forestier dans la zone AF-2 était

présent pour entendre la décision du conseil concernant la demande de modification de règlement de zonage 2008-02 pour une carrière dans la zone AF-2.

Demande de modification du règlement de zonage 2008-02 pour une carrière dans la zone AF-2 : 2024-03-04, 4 **Considérant qu'**une demande de modification au règlement de zonage a été déposée à la municipalité le 24 août 2023 afin de permettre l'usage de carrière et d'extraction dans la zone AF-2;

Considérant que le propriétaire du terrain situé au 803, chemin Coddington, monsieur Thomas Coddington, souhaitait régulariser une situation existante dérogatoire et agrandir l'usage d'extraction sur le lot 3 510 766 sur 9,03 hectares;

Considérant qu'actuellement l'usage d'extraction n'est pas autorisé dans la zone AF-2;

Considérant que l'usage d'extraction est conforme au schéma d'aménagement de la MRC;

Considérant que la municipalité doit faire le changement au règlement de zonage pour l'usage d'extraction en zone AF-2 pour que le propriétaire puisse ensuite faire une demande à la CPTAQ et que si cette dernière est acceptée, le propriétaire devra faire une demande au Ministère de l'Environnement pour la continuité et pour l'agrandissement de son projet;

Considérant que le conseil, avec la résolution numéro 2023-10-02, 3, appuyait le projet de carrière dans la zone AF-2 et procédait avec la modification pour permettre l'usage d'extraction dans la zone AF-2;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 4 décembre dernier sur le PREMIER projet de règlement numéro 2023-11;

Considérant que suite à la consultation publique, il a été constaté que l'ajout de l'usage d'extraction dans la zone AF-2 soulevait des questions et des inquiétudes chez les citoyens et que cette disposition a été retirée du projet de règlement;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a rencontré le demandeur et a analysé le projet et les informations recueillis et la majorité des membres du CCU recommande au conseil de ne pas accepter la demande de modification de règlement de zonage 2008-02 pour une carrière dans la zone AF-2;

Considérant l'importance du dossier, les inquiétudes chez les citoyens du secteur, les informations disponibles à ce jour pour ce projet ainsi que la recommandation du comité CCU;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à la majorité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ne donne pas suite à la demande de modification du règlement pour permettre l'usage de carrière et d'extraction dans la zone AF-2 demandé par le propriétaire du 803 chemin Coddington.

Certificat de conformité pour le Règlement numéro 2023-11 : 2024-03-04 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que le certificat de conformité pour le règlement 2023-11, visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements émis par la MRC du Val-Saint-François, a été reçu le 26 février 2024.

Avis de motion et présentation d'un projet de Règlement numéro 2024-03, visant à modifier le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2008-01 afin d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au

phénomène d'îlot de chaleur urbain : 2024-03-04, 5 Monsieur le conseiller Daniel Enright donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2024-03 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme no. 2008-01 et ses amendements dans le but :

- D'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

Projet de Règlement numéro 2024-03, visant à modifier le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2008-01 afin d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain : 2024-03-04, 6 **Attendu que** la municipalité du Canton de Melbourne possède un règlement sur le plan d'urbanisme et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 109 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen et résolu :

- d'adopter par la présente le projet de règlement numéro 2024-03 conformément à l'article 109.1 de la Loi;
- de fixer au 2 avril 2024 à 19 h 15, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

Correspondances : 2024-03-04 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 février au 4 mars 2024, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Programmation TECQ 2019-2024 : 2024-03-04 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil que la programmation des travaux présentée par la Municipalité le 7 février 2024 a été acceptée par le Ministère des Transports et par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 février 2024.

Courriel – Ministre du Conseil exécutif – Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité : 2024-03-04 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil que la reddition de compte présentée par la Municipalité le 7 février 2024 a été acceptée par le Ministre du Conseil exécutif – Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité et que l'aide financière de 55 000 \$ a été déposée le 23 février 2024.

Résolution de correction pour réduire le montant du surplus libre utilisé pour financer le projet de rechargement sur les chemins d'Ely et Baker de 100 000 \$ à 81 879\$: 2024-03-04, 7 **Attendu qu'**avec la résolution numéro 2023-04-03, 32 la municipalité avait affecté le surplus libre de 100 000 \$ pour réduire le montant à emprunter pour financer le rechargement des chemins d'Ely et Baker;

Attendu qu'en balançant le financement du projet, il a été constaté que le montant nécessaire était de 81 879 \$ au lieu de 100 000 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité d'autoriser la

correction du surplus libre en retournant le montant de 18 121 \$ au surplus libre.

Politique de confidentialité – mise à jour du document : 2024-03-04, 8 Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne a adopté une « Politique de confidentialité » le 5 septembre 2023;

Considérant qu'une annexe a été ajoutée à cette politique identifiant les types de renseignements personnels recueillis, par quel service, pour quelle raison et par quels moyens;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Sean Boersen, et résolu unanimement que le conseil adopte l'annexe de la politique de confidentialité de la Municipalité du Canton de Melbourne tel que déposé et que la nouvelle version de la politique soit publiée sur le site internet de la Municipalité et diffusée par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées.

Vente pour non-paiement de taxes : 2024-03-04, 9 **Considérant que** la directrice générale et greffière-trésorière a préparé une liste des adresses et des relevés de taxes de toutes les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la liste déposée par la directrice générale et greffière-trésorière concernant les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité;

Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer les comptes de taxes à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes, si ces comptes ne sont pas payés d'ici le 15 mars 2024, selon la liste déposée.

Vente pour non-paiement de taxes - mandat pour enchérir : 2024-03-04, 10 Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le maire, M. James Johnston, ou si nécessaire, le maire suppléant, comme représentant de la Municipalité pour enchérir et/ou acquérir les immeubles au nom de la Municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, le jeudi 13 juin 2024 à 10h, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Déplacement du babillard pour l'affichage des avis municipaux : 2024-03-04, 11 **Considérant que** l'article 431 du Code municipal prévoit que le conseil fixe deux endroits dans la municipalité pour afficher les avis publics sur le territoire de la municipalité soit au bureau municipal et à un autre endroit public;

Considérant que le babillard d'affichage municipal situé au 1169, route 243 devrait être déplacé puisqu'il appartient désormais à un particulier et non plus à l'église;

Considérant que les boîtes aux lettres publiques se trouvaient également à cet endroit, il y a plusieurs années et qu'elles ont été déplacées sur le chemin du Cimetière;

Considérant qu'un plus grand nombre de résidents pourraient consulter les avis publics municipaux si le babillard d'affichage était déplacé sur le chemin du Cimetière à côté des boîtes aux lettres;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que le babillard d'affichage des avis municipaux soit déplacé du 1169, route 243 à côté des boîtes aux lettres sur le chemin du Cimetière.

ADMQ – Zone de l’Estrie – journée de formation sur les mesures d’urgence et les finances municipales : 2024-03-04, 12 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu que le Conseil autorise une dépense de 50 \$ (plus taxes) pour des frais d’inscription à la journée de formation de la directrice générale et de la secrétaire administrative à Cookshire-Eaton, le 16 mai 2024.

Adhésion 2024 à la Chambre de Commerce et d’Industrie de la région de Richmond : 2024-03-04, 13 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l’unanimité par les conseillers de renouveler, pour 2024, l’abonnement annuel avec la Chambre de Commerce et d’Industrie de la région de Richmond.

Le mois de l’arbre et des forêts : 2024-03-04, 14 **Attendu que** le mois de mai est celui de l’arbre et des forêts;

Attendu que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec l’Association forestière du sud du Québec, offre gracieusement des arbres aux écoles, aux municipalités et aux organismes lors de leurs activités;

Attendu que les activités devraient sensibiliser la population à l’importance et au respect de l’arbre et des forêts, permettre à la population d’acquérir les connaissances et les soins que nécessitent les arbres et d’inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d’amélioration de son environnement;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l’unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une demande de **300** arbres auprès de l’Association forestière du sud du Québec; que l’employé municipal doit aller chercher les plants à l’endroit de distribution; que la Municipalité tiendra une demi-journée spéciale le samedi 18 mai prochain, entre 9 h et 11 h 30 pour permettre aux citoyens d’obtenir gratuitement des arbres.

Distribution de compost lors de la journée de l’arbre : 2024-03-04, 15 **Attendu qu’une** journée de l’arbre est organisée le samedi 18 mai entre 9 h et 11 h 30;

Attendu qu’une activité de distribution de compost, organisée lors de la distribution d’arbres, serait complémentaire;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l’unanimité d’autoriser l’achat de compost pour cette activité; que les citoyens soient invités à apporter des sacs ou des seaux pour transporter le compost disponible durant la journée de la distribution des arbres.

Appui au projet de centrale de prêt d’équipement de vélo : 2024-03-04, 16 **Attendu que** le territoire du Val-Saint-François a accepté d’être au cœur d’un projet pilote de mise en place d’une centrale de prêt d’équipements facilitant la pratique d’activité physique et de plein air, coordonné par le Conseil Sport Loisir de l’Estrie;

Attendu que ce projet pilote est réalisé notamment en partenariat avec le CIUSSS de l’Estrie, le centre de services scolaires des Sommets, la Maison de la Famille Les Arbrisseaux, la MRC du Val Saint-François, Action Sport vélo et les villes de Richmond et Windsor;

Attendu que ce projet pilote a été rendu possible grâce à une mesure du ministère de l’Éducation;

Attendu que l’objectif de doter le Val-Saint-François d’une flotte de vélos et d’accessoires connexes est de favoriser la pratique du cyclisme

en prêtant les équipements aux membres de la communauté (municipalités, organismes, écoles, citoyens et citoyennes);

Attendu que cette flotte est gérée par la Maison de la Famille Les Arbrisseaux à Windsor et qu'elle sera mise à la disposition de l'ensemble des organismes et municipalités sur le territoire de la MRC;

Attendu que grâce à l'existence de cette flotte, un organisme (ex : un camp de jour ou une école) ou une municipalité pourra dès le printemps 2024 emprunter différents équipements pour une période donnée afin de réaliser des sorties ou des activités à vélo;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen et résolu :

Que le conseil de la municipalité appuie le projet de prêt d'équipement de vélo en contribuera à promouvoir le projet auprès des publics cibles concernés.

Demande d'appui - Expo Richmond Fair - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2024-03-04, 17 **Attendu que** l'Expo Richmond Fair souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de murales pour leur 175^e anniversaire afin de promouvoir l'histoire et la progression de la foire au fil des ans;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'Expo Richmond Fair à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de murales pour leur 175^e anniversaire afin de promouvoir l'histoire et la progression de la foire au fil des ans.

Demande d'appui – Richmond Histoire et Coopération - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2024-03-04, 18 **Attendu que** l'organisation « Richmond Histoire et Coopération » souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de création de vidéos avec entretiens, afin de recueillir et valoriser l'histoire de la région;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'organisation « Richmond Histoire et Coopération » à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de création de vidéos avec entretiens, afin de recueillir et valoriser l'histoire de la région.

Demande d'appui – Groupe média régional Val-Ouest - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2024-03-04, 19 **Attendu que** le Groupe média régional Val-Ouest souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de consolidation de la structure administrative afin d'assurer la croissance et la pérennité de l'organisme;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Groupe média régional Val-Ouest à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de consolidation de

la structure administrative afin d'assurer la croissance et la pérennité de l'organisme.

Demande d'autorisation – projets du Marché Champêtre de Melbourne pour la saison 2024 :2024-03-04, 20 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne a besoin de l'approbation du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne pour les projets de l'année dernière pour lesquels ils ont reçu des subventions, comme l'ajout de l'ombrage sur l'aire de jeux, l'ajout d'un lavabo avec eau chaude à l'intérieur du bâtiment et la construction d'un cabanon 8 x 12;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les projets du Marché Champêtre de Melbourne.

Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive : 2024-03-04, 21 **Considérant que** le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble »;

Considérant que dans le cadre de cette campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal du Canton de Melbourne lors de sa séance du 4 mars 2024 proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

Dons et publicités : 2024-02-05, 22 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Société Saint-Patrick	250 \$
4-H Québec	250 \$
Expo Richmond Fair	275 \$ (plus taxes)

Lettre du Ministère des Transports – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien – aide financière : 2024-03-04 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil qu'une lettre confirmant le montant d'aide financière, après l'analyse du dossier de reddition de compte, de 82 196 \$, a été reçue le 8 février 2024 du Ministère des Transports pour le dossier no. YHC48748 (réfection d'une partie du chemin Valley). Cette aide financière sera versée sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans.

Renouvellement du contrat de déneigement de la route 243 avec le MTQ : 2024-03-04, 23 **Considérant que** le contrat actuel de déneigement de la route 243 avec le MTQ, portant le numéro 9009-19-4921, arrive à échéance le 31 mai 2024;

Considérant la nouvelle version du devis et la proposition du contrat de déneigement du MTQ;

Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la nouvelle version du devis ainsi que le montant du contrat de l'entretien de la partie de la route 243 sis entre les limites de la Ville de Richmond et le viaduc de l'autoroute 55, et ce aux conditions mentionnées dans les documents reçus du Ministère des Transports du Québec (MTQ) en date du 14 février 2024;

Que le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

Appel d'offres - fourniture de matériaux granulaires – ardoise concassée 0-3/4 : 2024-03-04, 24 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 6 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise 0-3/4" pour le rechargement sur le réseau routier.

Appel d'offres projet « rechargement chemin Johnston » : 2024-03-04, 25 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 3 500 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée 0-3/4" (le transport et la compaction incluse) pour le rechargement du chemin Johnston.

Appel d'offres projet « rechargement chemin Galbraith » : 2024-03-04, 26 Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 4 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée 0-3/4" (le transport et la compaction incluse) pour le rechargement du chemin Galbraith.

Appel d'offres abat-poussières : 2024-03-04, 27 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer des invitations relatives à l'achat, au transport et à l'épandage de type chlorure de calcium liquide 35% (sans équivalent) comme abat-poussières pour le réseau routier.

Fauchage des foins : 2024-03-04, 28 Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au fauchage des foins aux abords des chemins municipaux en 2024.

Fauchage / débroussaillage de toutes les glissières : 2024-03-04, 29 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage de toutes les glissières longeant les chemins municipaux en 2024.

Débroussaillage : 2024-03-04, 30 Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Les Entreprises Philippe Berthelette* (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage aux abords des chemins municipaux en 2024.

Service de niveleuse : 2024-03-04, 31 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne fixe à 195 \$ le tarif horaire couvrant les services de la niveleuse avec opérateur; qu'une copie de cette résolution soit transmise à la Société de Gestion des Matières résiduelles du Val-Saint-François et au Village de Kingsbury.

Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie : 2024-03-04, 32 **Attendu** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Attendu que les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être expédiés au Ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2024;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu:

D'adopter le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire de la municipalité du Canton de Melbourne pour l'année 2023;

De faire parvenir une copie de celui-ci à la MRC du Val-Saint-François, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Factures : 2024-03-04, 33 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 146 738,33 \$) et des chèques émis (montant : 16 592,61 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Varia – Vallée du Moulin – demande d'autorisation pour l'installation d'une enseigne à l'intersection du chemin Grainger et du chemin Valley : 2024-03-04, 34 **Attendu que** la copropriétaire de la Vallée du Moulin située au 940 chemin Valley demande une autorisation pour installer une enseigne à l'intersection du chemin Grainger et du chemin Valley afin de diriger les clients / visiteurs vers leur entreprise;

Attendu la situation particulière de cette intersection;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Sean Boersen et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation d'une enseigne à l'intersection du chemin Grainger et du chemin Valley; que la municipalité ne sera pas responsable des dommages causés à cette enseigne; qu'un responsable de l'entreprise devra organiser l'installation avec le responsable de la voirie de la municipalité.

Levée de la séance : 2024-03-04, 35 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 20 h 50. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 2 avril 2024.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 5^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-quatre.

James Johnston
Maire